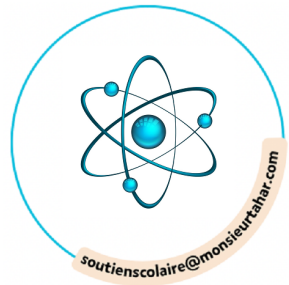


L'Union européenne, un nouveau territoire



➤ Comment l'UE est-elle devenue un territoire d'appartenance ? Quelle place la France y occupe-t-elle aujourd'hui ?

1 Un territoire unique en construction

- **L'Union européenne est une union de 27 États** qui rassemble 447 millions d'habitants sur une superficie de près de 4,3 millions de km². Depuis la déclaration de Robert Schuman, le 9 mai 1950, cette organisation régionale se construit autour de valeurs et de symboles forts qui unissent les Européens autour d'un projet commun de paix et de prospérité.
- **Des institutions politiques participent à la création d'un territoire de citoyenneté.** Les Européens votent pour leurs représentants au Parlement européen. Des politiques communautaires renforcent cette volonté de créer un territoire d'appartenance comme avec l'**espace Schengen** et la **zone euro**
- **Fondatrice de l'Union européenne, la France y occupe une place majeure.** Profitant du Brexit, la France y renforce son pouvoir politique. Elle est le 2^e pays qui contribue le plus au budget de l'UE, après l'Allemagne.

2 Un territoire commun et aménagé pour tous les Européens

- **Des politiques concrètes modifient le quotidien des habitants et renforcent ce sentiment d'appartenance.** Les aménagements répondent à une logique européenne voulant dépasser les frontières nationales sans les effacer.
- **Le programme Erasmus permet aux jeunes d'étudier à l'étranger** et de s'identifier à un territoire commun. En 30 ans, 4,4 millions d'étudiants y ont participé.
- **Les régions transfrontalières montrent cette volonté de s'unir** et de répondre aux besoins des habitants par des aménagements financés par l'Union européenne. C'est le cas de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai dans le domaine de l'emploi et des transports.

3 Un territoire qui agit pour réduire les contrastes territoriaux

- **Les contrastes territoriaux sont importants au sein de cet espace.** Face à la **mégalopole** européenne et aux périphéries intégrées du Nord-Ouest, les périphéries d'Europe de l'Est et du Sud sont à développer.
- **Une politique régionale est mise en place pour réduire les inégalités économiques et sociales entre les territoires.** Elle est fondée sur la solidarité entre les États membres qui permet de soutenir financièrement les régions les plus en difficulté (modernisation économique, lutte contre la pauvreté).
- **La construction d'un réseau transeuropéen de transport participe de cet effort d'intégrer tous les habitants de ce territoire unique.** L'objectif est de connecter tous les territoires, de l'Ouest à l'Est, par un réseau de transport le plus dense possible.

VOCABULAIRE

- Espace Schengen** : espace de libre circulation des personnes.
- Mégalopole** : espace qui concentre des métropoles fortement connectées et les fortes densités de population et de richesse.
- Région transfrontalière** : structure administrative de coopération transfrontalière entre des territoires de plusieurs États membres.
- Réseau transeuropéen de transport** : mise en place d'infrastructures et de réseaux de transport européens pour favoriser la circulation et les échanges au sein de l'Union européenne.
- Zone euro** : ensemble des États membres qui utilisent une monnaie commune, l'euro.